



**Bulletin d'adhésion**

**SAISON 2024 / 2025**

Pratiquez-vous le basket dans un autre club la saison dernière ? Oui  Non

**Si oui**, précisez le nom du club et la ville .....

ainsi que votre précédent n° de licence

**RENSEIGNEMENT CI-DESSUS OBLIGATOIRE POUR UNE MUTATION (à remplir par l'adhérent)**

NOM : ..... Prénom : .....  
 Né (e) le : ..... Nationalité : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Tél. portable père : ..... Tél. portable mère : .....  
 Adresse e-mail \* père : ..... et (mère).....  
 Taille : ..... Sexe : M  ou F

- \* **Merci de noter très distinctement votre adresse e-mail (réception Hebdo et informations diverses)**
- **Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque raison que ce soit**
- **Le coût du certificat médical est à la charge de l'adhérent, même en cas de surclassement**

COTISATIONS 2024/2025 (renouvellement et Maurepasiens) (entourer la catégorie et l'option de paiement choisie)				+ Assurance (entourer l'option choisie à régler par le licencié)			+ Frais de mutation FFBB (à régler par le licencié)
Catégories	Années de naissance	Paiement en une fois	Paiement en trois fois **	Option A 2,17 €	Option B	Option C en + Option A ou B	
Baby-basket *	19/20	171,00 €	57 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	Pas de frais de mutation
Mini-poussin * (U7 / U8 / U9)	16/17/18	186,00 €	62 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Poussin (U10 / U11)	14/15	186,00 €	62 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Benjamin (U12 / U13)	12/13	222,00 €	74 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Minime (U14 / U15) ***	10/11	240,00 €	80 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Cadet (U16 / U 17) ***	08/09	249,00 €	83 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Junior (U18 / U19/U20) ***	05/06/07	255,00 €	85 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Seniors (+21) ***	2004 et -	261,00 €	87 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Loisir (+18 ans)		153,00 €	51 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Académie		153,00 €	51 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Dirigeant		24,00 €					

\*\* remettre les 3 paiements à l'inscription \* T-shirt inclus **POUR UNE MUTATION AJOUTER LES FRAIS DE 60,00€**  
 \*\*\* + chèque caution arbitrage / e-marque

**POUR LES MINEURS** Saison 2024/2025  
 Je soussigné(e) : ..... Père / Mère / Tuteur légal (rayer les mentions inutiles)  
 de l'enfant (Nom et Prénom) : .....

**AUTORISE**

- mon enfant à être transporté en mon absence sur les lieux des rencontres extérieurs par un tiers,
- en cas d'urgence médicale, les représentants du Basket Club de Maurepas à prendre toutes dispositions qui seraient immédiatement indispensables,
- l'utilisation des images prises de mes enfants et de moi-même lors d'un entraînement, d'une compétition ou de toute autre manifestation, à des fins de communication.

**Les parents doivent s'assurer de la présence d'un entraîneur dans la salle avant de déposer leur enfant. La responsabilité de l'Association n'intervient que lorsque l'enfant a été confié à l'entraîneur et s'arrête dès la fin de l'entraînement.**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du BCM et s'engage à l'accepter, ainsi qu'à respecter les règles de la FFBB.  
 Fait à ..... le ..... **Signature obligatoire d'un parent pour les mineurs**



COTISATIONS 2024/2025 (hors commune Maurepas) (entourer la catégorie et l'option de paiement choisie)				+ Assurance (entourer l'option choisie à régler par le licencié)			+ Frais de mutation FFBB (à régler par le licencié)
Catégories	Années de naissance	Paiement en une fois	Paiement en trois fois **	Option A 2,17 €	Option B	Option C en + Option A ou B	Pas de frais de mutation
Baby-basket *	19/20	189,00 €	63 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Mini-poussin * (U7 / U8 / U9)	16/17/18	204,00 €	68 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Poussin (U10 / U11)	14/15	204,00 €	68 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Benjamin (U12 / U13)	12/13	246,00 €	82 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Minime (U14 / U15) ***	10/11	264,00 €	88 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Cadet (U16 / U17) ***	08/09	273,00 €	91 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Junior (U18/U19/U20) ***	05/06/07	282,00 €	94 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Seniors (+21) ***	2004 et -	288,00 €	96 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	60,00 €
Loisir (+18 ans)		168,00 €	56 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Académie		168,00 €	56 € x 3	inclus	6,27 €	0,36 €	
Dirigeant		24,00 €					

\*\* remettre les 3 paiements à l'inscription

\* T-shirt inclus

POUR UNE MUTATION AJOUTER LES FRAIS DE 60,00€

\*\*\* + chèque caution arbitrage / e-marque

Règlement au BCM : Carte bleue, espèces, chèque, Pass+, Pass sport, ANCV sport ou chèques vacances



**Documents nécessaires à une adhésion (cases réservée au club)**

**(seuls les dossiers complets seront acceptés et validés par la secrétaire)**

Bulletin d'adhésion au BCM rempli et signé

Copie de la carte d'identité (ou du livret de famille)

⇒ pour les nouveaux adhérents et ceux nés en 2003

1 enveloppe timbrée sans adresse (pour celui ou celle qui ne donne pas d'adresse mail) - (envoi convocation AG)

Chèque(s) de règlement à l'ordre du B C Maurepas  
(mentionnez le nom et prénom de l'adhérent(e) au dos du chèque)

Chèque de caution – arbitrage / e-marque

Paiement par carte bancaire sur le site (Pay Asso)

Autres règlements (Espèces – ANCV Sport – Chèques Vacances)

Pour recevoir (plus vite) le retour du document d'Aide aux Temps libres  
(joindre obligatoirement une enveloppe timbrée avec votre adresse)

Pour avoir une attestation cochez la case  
(joindre obligatoirement une enveloppe timbrée avec votre adresse)

Pour les participations des CE, le BCM vous remboursera la contrepartie



\*\*\* Participation à la vie du club

Pour le bon déroulement des matchs, nous mettons en place un système d'astreinte le week-end pour l'arbitrage et l'e-marque à partir de la catégorie U14 (1/2 journée par week-end) 1 chèque de cautions de 40€ sera demandé à l'inscription (il faudra faire 2 astreintes sur la période de septembre à décembre 2024 et 2 astreintes pour la période de janvier à mai 2025) sinon le chèque sera encaissé Un Doodle sera disponible sur le site du club pour vous positionner. Il est prévu des formations e-marque et/ou arbitrage (voir les membres du bureau)

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Secrétariat. »